



12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 04 JUIN 2024

Étaient présents : FORGUES, Marc
KEARNEY, Patrick
LEFEBVRE, Johanne

PLEAU, Benoit
TREMBLAY, Gaston

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

1. Ouverture de l'assemblée.

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18h38.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie, du 4 juin 2024, est lu par Marc Forgues. L'ordre des points est modifié de sorte que les points 5.1 et 5.3 sont fusionnées sous 5.1, 5.4. devient 5.2., et que le point 5.2. devient le point 5.3.. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

3. Lecture, approbation et signature du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 14 mai 2024.

Les administrateurs ont pris connaissance du projet de procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 14 mai 2024. Il y a une erreur d'écriture sur la numérotation des points. Cette erreur est rectifiée séance tenante. Le procès-verbal, ainsi corrigé, est adopté à l'unanimité et signé par la présidente et le secrétaire.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 JUIN 2024

4. Gestion administrative

4.1. Politique concernant l'accès aux enregistrements des caméras de surveillance.

Le dépôt d'une proposition de *Politique concernant l'accès aux enregistrements des caméras de surveillance* est reporté en septembre. Gaston Tremblay croit pouvoir s'en charger.

4.2. Résolution Service Québec PASS-Action

Bien qu'il ne progresse plus, Sandrine explique vouloir prolonger le projet du participant actuel pour lui éviter d'être sans encadrement.

Il est résolu à l'unanimité, que le Centre Regain de vie accepte la responsabilité du projet PASS-ACTION 2024 et autorise Sandrine Gaudet à signer tout document officiel concernant le projet.

4.3. Suivi Ministère de la Famille (MFA)

Plan d'action activités familiales

Rappelons que le Ministère de la Famille, subventionneur principal à la mission globale du Centre, nous a demandé de recentrer nos services de façon prépondérante vers une mission Famille, et que nous avons adopté, lors du CA du 5 mars dernier, un engagement à cet effet. Afin de respecter la demande du ministère, un Plan d'action a été développé et expédié avant la tenue de la présente assemblée.

Sandrine a débuté des contacts avec des organismes Famille de la MRC, dont la Maison de la famille de Bois des Filion, le Centre Omega, Marraïne Tendresse, le Centre Marie-Ève, qui pourront collaborer avec nous. De plus l'idée de faire affaire avec des formateurs ou animateurs externes est une pratique qui existe déjà dans d'autres organismes. Par ailleurs, déjà Rita, notre intervenante est inscrite à une formation pour devenir animatrice Y'APP (programme d'enrichissement de l'expérience parentale pour des parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans). Cette formation est subventionnée par le CISSS des Laurentides.

Également, suite à cette demande du MFA, dorénavant tous les services offerts seront comptabilisés en spécifiant le statut de famille ou personne seule, puisqu'il faut établir une prépondérance Famille.

Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil d'administration d'adopter le Plan d'action 2024-2025, tel que déposé, à l'intention du ministère de la Famille.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 JUIN 2024

Modifications de nos lettres patentes

Johanne soumet aux administrateurs les lettres patentes supplémentaires visant à modifier les Objets du Centre devenu obligatoire par le MFA. Ces modifications feront l'objet d'un vote dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire déjà convoquée.

Il est résolu à l'unanimité de modifier les objets de nos lettres patentes, pour qu'ils se lisent dorénavant comme suit:

- 1- Favoriser la qualité des relations entre les enfants et leurs parents.**
- 2- Favoriser la reconnaissance, le partage et l'enrichissement de l'expérience parentale.**
- 3- Améliorer les relations entre parents pour permettre un partage des responsabilités, une qualité de la communication et de la prise de décisions, le respect des accords et des stratégies de gestion des conflits.**
- 4- Offrir des activités permettant aux parents et aux enfants de créer des liens.**
- 5- Offrir une aide alimentaire aux familles et personnes vulnérables.**
- 6- Offrir un soutien psychologique aux familles.**

4.4. Embauche nouvelle direction / Suivi des employés

Le processus de recherche par Perles RH, firme de chasseurs de têtes, est en cours depuis une semaine. De façon conservatrice, l'entrée en fonction de notre nouvelle direction est fixée au début de septembre. Nous discutons de l'opportunité d'un remplacement intérimaire à la direction. Après discussion, il est convenu que cet intérim soit assuré par Louis Kemp, directeur général de Dépanne-tout, qui a occupé le poste, devenu vacant, de directeur du Grenier populaire à Saint-Eustache durant quelques mois. Patrick va contacter Louis Kemp pour voir son intérêt à s'engager en ce sens. Nous allons lui faire une proposition à cet effet et déterminer s'il s'agira d'un contrat à titre de travailleur autonome ou de salarié. Sandrine se porte disponible pour le supporter.

Sandrine a été obligée de demander à France de reprendre son congé maladie, parce que ça ne fonctionne pas du tout, elle est inapte à faire son travail. Elle est en panique totale. Sandrine lui a bien indiqué que l'on ne peut payer deux personnes pour le même poste. Sandrine croit qu'elle ne sera plus capable de faire son travail. On attend l'arrivée de notre prochaine direction pour débiter un contrôle serré du travail de France et afin de pouvoir mettre un terme à son emploi si effectivement elle n'est plus apte à faire son travail.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 JUIN 2024

Même chose pour Joël Marois, qui a été avisé dans une lettre par courriel de prendre une décision quand à son avenir au centre, lui qui avait indiqué à Sandrine que le volet Famille ne l'intéressait pas. Johanne lui a téléphoné et il lui a mentionné avoir besoin de formation pour intervenir dans ce domaine. Elle l'a référé au site WEB du Programme *Y'a personne de parfait*, lui indiquant que cette animation fera partie de ses tâches éventuelles. Malgré une demande à cet effet, il n'a rappelé ni Johanne, ni Sandrine.

4.5. Suivi activité de financement vente de garage

La vente de garage, organisée par le Centre Regain de vie, a permis de récolté 2000 \$. Au delà de l'impact financier, cette activité donne une belle visibilité pour notre organisme. Les participants ont occupé 53 tables au total, ce qui est beaucoup plus que l'année dernière. Johanne considère que cette activité, qui n'est pas liée à la mission, prend trop de temps à organiser et que durant ces heures les services aux usagers ne sont pas rendus. À réévaluer l'année prochaine.

5. Gestion Financière

5.1. Présentation de la mission d'examen 2023-2024 - Adoption de la note 6 - Adoption projet États financiers au 31 mars 2024

Nous avons reçu les états financiers de notre firme comptable qu'hier en fin d'après-midi. Gaston est satisfait du Projet d'États financiers tel que soumis.

Il présente les différents postes de revenus et de dépenses en les comparant à l'exercice précédent, 2022-2023.

Les faits saillants concernant les revenus sont les suivants:

Augmentation des subventions reçues de 14 275 \$; Diminution des revenus de la levée de fonds de 10 707 \$; Augmentation des dons totaux de 12 124 \$; Augmentation des revenus des activités et ateliers de 14 161 \$; La halte-garderie a rapporté 1 740 \$ de moins; Augmentation des revenus d'intérêts de 2 243 \$.

Les revenus totaux sont donc supérieurs de 30 356 \$ à ceux de l'exercice précédent.

Les faits saillants concernant le coût des services offerts sont les suivants:

Augmentation des salaires payés de 28 909 \$; Augmentation des coûts des ateliers de 7 356 \$; Diminution des dépenses liées à la Levée de fonds de 904 \$; Diminution des dépenses liées aux cuisines collectives de 579 \$; Augmentation des frais de la halte-garderie de 4 469 \$.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 JUIN 2024

L'augmentation totale des coûts des services offerts est de 39 245 \$ par rapport à l'exercice précédent.

Concernant les frais généraux et d'administration on note une diminution de 17 188 \$, pour un excédent d'exploitation de 111 \$ vs un déficit de 8 188 \$ lors de l'exercice précédent.

Concernant la Note 3, « Immobilisations corporelles », la variation est due à l'achat d'un ordinateur pour le poste à l'accueil (1 402\$) et de la tour hydroponique (1 560 \$) payée en grande partie par une subvention. La valeur nette des immobilisations corporelles a diminué de 9 021 \$. Elle est de 182 650 \$.

Pour ce qui est de la Note 4 « Subventions », on note une augmentation de 14 275 \$ par rapport à l'exercice précédent.

Pour la Note 5, on note une diminution des subventions reportées de 8 513 \$ par rapport à l'exercice précédent. Aucun solde de subventions reportées à la fin de l'exercice.

Concernant la note 6 « Actif net grevé d'affectations internes », cette note explique comment les sommes recueillies par nos levées de fonds, ont été affectées en conformité avec les objectifs de la campagne.

Nous avons donc utilisé ces sommes en bonifiant l'offre de service de la Halte-garderie, 2/5 du salaire des employés de la HG + les charges (15 737,97 \$).

Une somme de 79 923,66 \$ a été utilisée en Soutien la mission globale, permettant le fonctionnement du Centre sur 5 jours et non sur 4 jours uniquement, ce qui représente le 1/5 du salaire de tous les employés (sauf HG) + salaire d'une intervenante additionnelle 3 jrs/semaine. Le total de l'utilisation de l'Actif net grevé d'affectations internes correspond aux résultats nets de la campagne 2023-2024, soit de 95 661,63 \$.

Il est résolu à l'unanimité d'adopter la Note 6 du Projet États financiers au 31 mars 2024, tel que présenté par Gaston Tremblay et soumis par Sylvie Beauregard, CPA auditrice.

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le Projet États financiers au 31 mars 2024 et de déclarer qu'en date du 4 juin 2024, nous avons pris connaissance des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 et en assumons la responsabilité.

5.2. Présentation et approbation des grilles salariales

Gaston présente un projet de *Grille salariale 2024-04-01*, version révisée au 30 mai 2024. C'est un exercice qui n'est pas achevé, étant donné que les grilles du secteur public et des CPE ne sont pas encore disponibles. Comme le coût de la vie a continué d'augmenter en 2024 et comme les fonds sont limités, nous avons tenté d'ajuster les salaires en tenant compte du pourcentage d'écart entre deux échelons prévu aux échelles salariales 2023, ainsi, les écarts prévoyant une augmentation de 2,2 % et

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 JUIN 2024

2,3 % sont augmentés de 1 %, l'écart de 3,2 % est augmentée de 0,5% et les écarts supérieurs à 3,2 % sont augmentés de 0,25 %. En ce qui concerne les postes qui prévoyaient un salaire inférieur au nouveau salaire horaire minimum de 15,75 \$, le taux horaire à ces postes est de 16,25 \$. Les nouveaux taux indiqués sont rétroactifs au 1er avril 2024 pour les employés dont le mois d'embauche se situe entre avril et juin 2024, le mois l'adoption de la présente grille salariale, ainsi que pour Noël Cyr.

Il est résolu à l'unanimité d'adopter la Grille salariale d'embauche des postes du Centre Regain de vie, version 2024-04-01, telle que présentée par Gaston Tremblay ce jour.

5.3. Présentation du budget de l'exercice financier 2024-2025

Gaston présente le budget annuel 2024-2025.

Au chapitre des revenus: La subvention MFA mission globale, légèrement majorée, est de 176 179 \$; la subvention MFA Halte-garderie est restée la même qu'au dernier exercice soit de 51 450 \$; le programme Pass-Action de Gabriel se termine en juin 2024; la subvention Cuisines collectives a été reconduite au même montant soit de 14 390 \$; la subvention salariale pour Louis-Philippe a été majorée ce qui nous a permis de lui accorder un six heures de travail additionnel; les dons ont été estimés à 63 526 \$ y incluant une somme de 41 667 \$ pour le Village des valeurs; les résultats de la levée de fonds sont estimés à 95 000 \$. On entrevoit donc des revenus totaux de 430 903 \$, ce qui représente une baisse d'un peu plus de 30 000 \$.

Au chapitre des dépenses: On a réajusté le budget formation à 4 000 \$, afin de répondre au besoin dû au changement de mission; l'aide aux usagers est fixée à 750 \$ comme à l'habitude; les activités de Noël à 1750 \$; les dépenses Levée de fonds sont légèrement augmentées à 2000 \$; les primes d'assurances ont été ajustées selon le contrat négocié on a une hausse à ce niveau de 41 %; les frais d'électricité ont été augmentés de 3 %; les honoraires professionnels sont estimés à 25 300 \$ soit 10 300 \$ de frais comptable et 15 000 \$ pour la firme chasseurs de têtes; au poste entretien de l'immeuble outre les dépenses courantes, un montant de 1000 \$ a été réservé pour la rampe extérieure de la halte garderie qui n'est pas règlementaire, ainsi que 2000 \$ pour l'achat d'une remise pour entreposer les jouets de la cour durant l'hiver; le coût du transport alimentaire a été majoré de 5%; les télécoms ont été réduites de 3000 \$ le contrat pour les deux cellulaires ayant été résilié; vie associative/reconnaissance on a majoré le poste de 2000 \$ notamment pour récompenser nos bénévoles; activités diverses, on a prévu un 1000 \$ pour les activités et 6000 \$ pour s'ajuster à la nouvelle mission; les salaires sont estimés à 351 818 \$ en se basant sur plusieurs hypothèses telles les dates de retour au travail, de fin des programmes. On prévoit donc des dépenses de 510 533 \$ pour le prochain exercice, dont 27 000 \$ de dépenses non récurrentes.

L'insuffisance des revenus sur les dépenses appréhendées causerait un déficit de 79 630 \$.

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le budget prévisionnel 2024-2025 du Centre Regain de vie, tel que présenté par Gaston Tremblay ce jour.

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 4 JUIN 2024**

5.4. Demande de soutien financier Centraide

Le Centre ne recevra rien de la part de Centraide pour l'année qui vient, en raison de sa bonne santé financière.

5.5. Mutualisation des services

Nous verrons au cours de l'année à étudier la possibilité de mutualiser des services.

6. Varia

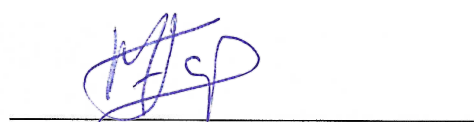
À compter du 5 septembre, la livraison de la nourriture en provenance de Moisson Laurentides se fera les lundis à 11h30.

7. AGA le mardi 25 juin à 18h00

Les postes d'administrateurs venant en élection lors de l'AGA du 25 juin 2024. sont ceux occupés par Gaston Tremblay, Marc Forgues et Benoit Pleau.

8. Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h44.


Johanne Lefebvre
Présidente de l'assemblée
Marc Forgues
Secrétaire de l'assemblée